

**Programme opérationnel
« FSE Wallonie-Bruxelles 2020.eu »**

**Projet « Inclusion des enfants en situation de handicap – petite
enfance – Promemploi, province de Luxembourg »**

**Procès-verbal de la réunion du
Comité d'Accompagnement (CA) du 04 septembre 2018**



Ordre du jour :

- Approbation du PV du Comité d'Accompagnement du 27 février 2018
- Voyage d'étude 2018
- Rapport financier 2017
- Divers



Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir

Le PV du CA du 04 septembre 2018 en un coup d'œil !

Objectif de la réunion :

- Approbation du projet de rapport financier pour l'année 2017
- Voyage d'étude 2018

Approbation du PV de la réunion du CA du 04/09/18	PV Approuvé
Voyage d'étude 2018	<p>Participant-e-s au voyage : deux places restantes pour le voyage. Toute structure participant au voyage et désireuse de partir avec une personne supplémentaire est priée de se manifester au plus vite auprès de Valérie LEGROS afin que celle-ci puisse gérer au mieux les réservations.</p> <p>Transport : les participant-e-s à la réunion sont d'avis de réserver le même bus que celui que nous avons pris l'année passée.</p> <p>JIMA : les co-gestionnaires Tisserand sont désireuses de savoir quelles sont les idées des participant-e-s pour la JIMA (journée inter milieux d'accueil).</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Témoignage vidéo de parents ? ⇒ Proposition d'intervenant-e-s ⇒ L'accueil, la familiarisation et l'accessibilité pour l'enfant et le parent sont des thématiques qui ont déjà été traitées mais qui restent d'actualité. D'autant plus concernant l'accueil d'un enfant en situation de handicap. Il s'agit de temps qu'il est indispensable de réfléchir et de soigner ⇒ Carnet réalisé et distribué par le milieu d'accueil qui pourrait accompagner, soutenir et rassurer le parent au début de l'accueil
Rapport financier 2017	<p>L'ASBL Promemploi a pris du retard dans l'élaboration du rapport financier du projet FSE Inclusion.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Dérogation de l'agence FSE jusqu'au 15 septembre pour le valider ⇒ Ensuite, envoi de la déclaration de créance permettant à Promemploi de verser l'avance de 75% de l'enveloppe FSE annuelle de chaque partenaire ⇒ Pour ce qui est des 25% restants, seule l'année 2014 a été contrôlée. Il faut donc attendre le contrôle par les autorités de gestion
Divers	Distribution d'une affiche de présentation du projet FSE, à afficher dans les locaux des partenaires du projet FSE Inclusion.

Membres présents

Valérie LEGROS
 Sylvie LEFEBVRE
 Laetitia MICHELS
 Bernadette DISEUR
 Sylviane MONARC
 Françoise LIGNIAN
 Karine WENER
 Mélanie PILOTTO
 Stéphan LEYDER
 Xavier GOOSSENS
 Monique DENIS
 Mihaela BARBACUT

ASBL Promemploi
 ASBL Promemploi
 AVIQ-Handicap
 La Farandole (Virton)
 La Farandole (Virton)
 La Pause Grenadine (Bastogne)
 Les petits Nicolas (Lischert)
 Les petits Nicolas (Lischert)
 ONE
 ONE
 SAP Premiers Pas (Bastogne)
 Tisserand

Excusées : Catherine JACQUEMIN, Julie JONET, Marjorie MARLET, Justine PONCELET

Le PV du CA du 04 septembre 2018 in extenso !

La séance est présidée par Sylvie LEFEBVRE, Directrice de l'ASBL Promemploi.

Objectif de la réunion :

- Voyage d'étude 2018
- Rapport financier 2017

Approbation du PV de la réunion du CA du 27 février 2018

Le PV est approuvé par les membres présents.

Voyage d'étude 2018

Pour le détail, voir les documents joints à ce PV et distribués lors de la réunion : informations sur le voyage, articles et les outils à compléter en équipe pour la réunion du 09 octobre 2018.

Participant-e-s au voyage : concernant les places restantes pour le voyage, l'ASBL Promemploi propose à chaque structure de voir si elle serait intéressée de prendre une personne en plus. Valérie LEGROS demande à avoir une réponse rapidement afin de pouvoir gérer les réservations.

Xavier GOOSSENS souhaite proposer une place à une coordinatrice accueil. Il reviendra vers Valérie LEGROS dans les plus brefs délais.

Transport : Le bus de 20 places risque d'être trop petit afin que tout le monde se sentent bien pour un voyage de 8h30. De plus, y aurait-il assez de place dans le coffre pour les bagages de tout le monde ?

- ⇒ Les participant-e-s à la réunion sont d'avis de réserver le même bus que nous avons pris l'année passée.

JIMA : Mathilde CASEL et Mihaela BARBACUT indiquent que la JIMA aura lieu en février ou en mars 2019. Elles sont actuellement en réflexion pour l'organisation de cette journée. Sur base des évaluations des journées précédentes, les co-gestionnaires souhaitent proposer une journée collant au maximum aux attentes et besoins des milieux d'accueil. C'est pourquoi, elles proposent aux participant-e-s de cette réunion et du voyage de pouvoir donner leur avis sur le type d'interventions et d'activités que les un-e-s et les autres aimeraient voir/avoir lors de la JIMA : un apport théorique, des situations pratiques, une « exposition » d'outils en lien avec la thématique durant le temps de midi, différentes types d'ateliers, une boîte à question qui serait ouverte l'après-midi pour y répondre, etc. ?

Mélanie PILOTTO suggère qu'il pourrait également y avoir une capsule vidéo de parent qui témoignerait. Aux petits Nicolas, ils ont déjà filmé des parents.

Xavier GOOSSENS rappelle ce qui a déjà été fait par le passé, quel-le-s sont les intervenant-e-s qui ont déjà été invité-e lors des JIMA ou par l'ONE : Luc BOLAN, Fabian TOULME, Anne DETHIER, Catherine BOUVE, Jean-Michel LONGNEAUX, Marion VANDEVOORDE, etc. Xavier GOOSSENS propose différentes personnes pour la JIMA à venir : Joëlle Mottint du RIEPP, Michel Vandebroek de l'université de Gand et Madame Parmentier, responsable handicap à la ville de Gand, Mark Gielen, auteur de « Berceuse pour Hamza », Angélique Di Renzo de la cellule CAIRN et qui s'est intéressée à la question de la documentation pédagogique.

Joëlle Mottint a beaucoup travaillé sur l'accessibilité primaire et secondaire. La première regroupe l'accessibilité structurelle ainsi que les conditions d'accueil (inscription, etc.). La seconde concerne plutôt la façon dont le milieu d'accueil à travers l'accueil humain, la décoration, etc. illustre que la diversité (et donc l'accueil de toutes et tous) est représentée et bienvenue dans la structure.

Même si la question de l'accueil du parent et l'accessibilité sont des thématiques qui ont déjà été largement traitées, on constate sur le terrain que traiter à nouveau cette thématique ne sera pas inutile, d'autant plus en matière d'accueil d'enfants en situation de handicap. En effet, en regard du nombre d'enfants en situation de handicap, « peu » semblent accueilli dans les milieux d'accueil. A cela plusieurs raisons : la temporalité des parents ou des parents ne se sentant pas concernés par l'inscription de leur enfant dans un milieu d'accueil (« il prendrait la place d'un autre enfant »), des enfants ayant parfois des pathologie lourdes qui impliquent des hospitalisations fréquentes et des parents qui, entre deux, gardent l'enfant à domicile. Enfin, encore trop peu de milieux d'accueil inclusifs.

Françoise LIGNAN est en questionnement quant au moment de familiarisation qui est encore à réfléchir, travailler. Exemple de la maman qui au moment de signer les papiers d'inscription dit qu'elle ne s'en sent pas capable. C'est un cheminement conjoint entre le milieu d'accueil et le parent afin que cet accueil se passe au mieux. D'autant plus lorsqu'il s'agit d'un enfant porteur de handicap. Les parents ont alors tendance à se dire qu'ils sont là pour leur enfant et que donc il n'y a pas de raison que l'enfant aille en milieu d'accueil.

Françoise LIGNAN parle également d'une conférencière étant intervenu dans le cadre des Vendredis du social sur la thématique de l'attachement qui était très intéressant. Si elle retrouve le nom et le prénom de la personne, elle les communiquera au Tisserand.

Les parents peuvent être stressés de se dire que leur enfant n'exprime pas ses besoins comme les autres et que peut-être dans les premiers moments les professionnel-le-s ne comprendront pas ce dont il a besoin.

D'où l'importance de la familiarisation et de construire un lien de confiance avec le parent. Cela peut parfois prendre un an. Concernant la familiarisation, il n'y a pas de normes, de recommandations strictes. Il s'agit d'un échange, d'un ajustement qui se fait entre le milieu d'accueil et les parents. Cette notion apparaît dans les projets d'accueil et permet notamment aux parents de se rendre compte qu'ils vont devoir dégager du temps pour cette étape cruciale.

Concernant « l'exposition », Sylvie LEFEBVRE conseille, sur base d'expériences passées, de ne pas cumuler ce moment avec le temps de midi mais bien d'en faire deux temps distincts. Enfin, concernant la boîte à question, il lui semble important de ne pas se pencher uniquement sur le « comment » mais également le « pourquoi ».

Mathilde CASEL et Mihaela BARBACUT avaient dans l'idée de proposer aux éventuels intervenant-e-s de pouvoir réagir l'après-midi sur les questions qui auraient été déposées par les participant-e-s de la journée dans la boîte lors de la matinée.

Sylviane MONARC souligne qu'il serait intéressant que les milieux d'accueil réalisent un carnet qui, tout comme lors de l'hospitalisation d'un enfant, accompagne le parent dans le moment peu évident et lui donne ainsi des repères. De la même manière, cela pourrait aider le parent au début à « dédramatiser » le passage de l'enfant du milieu familial à celui du milieu d'accueil. En effet, lors de l'inscription tout comme à l'hôpital, on reçoit parfois beaucoup d'information et on ne retient pas tout. Cela soutient la confiance du parent dans le processus mis en place par le milieu d'accueil. De plus, dans ce carnet, pourrait apparaître toute une série de services ressource en cas de nécessité (ONE, Tisserand, SAP, etc.).

Echanges via Skype avec Fabienne Guinchard, directrice du PEP, afin que les participant-e-s à la réunion puissent poser leurs questions sur le PEP et sur le paysage de l'accueil de l'enfance dans le canton de Vaud.

Rapport financier 2017

Sylvie LEFEBVRE explique qu'en raison de personnel en maladie lors des dernières semaines, l'ASBL Promemploi a pris du retard quant au rapport financier du projet FSE Inclusion. Une dérogation a été demandée et ce dernier doit être validé pour le 15 septembre au plus tard. D'ici là, les justificatifs envoyés par les partenaires vont être vérifiés et encodés. Une fois le rapport validé, un courrier sera envoyé aux partenaires concernant la déclaration de créance permettant de verser l'avance de 75% de la somme annuel. Pour ce qui est des 25% restants, ils seront versés une fois que l'agence FSE aura vérifié l'année concernée. Normalement, en 2017, l'année 2016 est contrôlée. Cependant il y a du retard et actuellement a été contrôlée l'année 2014. Le solde a donc été versé à l'ASBL Promemploi qui va faire les démarches nécessaires afin de rétrocéder sa part aux différents partenaires.

Divers

Distribution aux partenaires du projet de l'affiche de présentation du projet FSE. Cette dernière est à afficher dans le milieu d'accueil et répond aux demandes de visibilité du financement du FSE.